

2019-7077
2020-07-28

SURE SPRAY INSECTICIDE VB-5

Intérieur/extérieur

Utiliser dans les potagers particuliers et sur les arbres fruitiers, les plantes ornementales et les fleurs

Supprime les mineuses des feuilles, les thrips visibles, les aleurodes, les pucerons et autres ravageurs figurant sur la présente étiquette.

Tue au contact ou par ingestion

Ne tache pas les tissus tolérant l'eau

Efficace sur plus de 60 variétés de plantes ornementales*

Supprime de nombreux ravageurs des plantes ornementales, des légumes, des fruits et des fleurs

*Lorsque le produit est utilisé selon le mode d'emploi figurant sur la présente étiquette

NON INFLAMMABLE

À BASE D'EAU

DOMESTIQUE

PRINCIPE ACTIF :

PERMÉTHRINE.....0,025%

NO. D'HOMOL 30722 L.P.A.

CONTENU NET: ___ ml

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Business Helpers' Depot Inc.,
98 Walker Drive
Brampton, ON
L6T 4H6
(905) 792-6571

2019-7077
2020-07-28

MODE D'EMPLOI: BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Le contenant peut être tenu dans n'importe quelles directions lors de l'utilisation, même l'extrémité du haut vers le bas

Restrictions : NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer le produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux domestiques de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. Se laver à fond avant de manger, boire ou fumer. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer ce produit au dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, petites salles de stockage, placards). À l'intérieur, aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance

POUR UNE UTILISATION SUR LES FLEURS ET PLANTES ORNEMENTALES: Supprime les pucerons et les aleurodes sur la plupart des plantes. Utiliser suffisamment de produit pour couvrir tout le feuillage de la plante. Retirer les plantes infestées des espaces habitables avant l'application. Lorsque le produit est sec, les plantes peuvent être retournées à leur emplacement original. Utiliser soigneusement sur les fougères, les palmiers et les fuchsias. Il y a une grande variété d'espèces et de cultivars pour toutes les plantes, en particulier les œillets, les chrysanthèmes et les roses; les plantes et les cultivars sont donc vulnérables à un plus grand nombre de dommages. Pour déterminer si Fight Back Insecticide VB-5 occasionne des dommages aux plantes, pulvériser le produit sur quelques feuilles tel que décrit ci-dessus; attendre 24 heures, puis vérifier les dommages possibles. Traiter de nouveau seulement si le problème persiste ou en cas de ré infestation.

POUR UNE UTILISATION SUR LES ROSES, FLEURS ET PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR : Supprime les pucerons, les chenilles à tente estivale et les aleurodes sur les plantes ornementales. Vaporiser le produit sur les surfaces supérieure et inférieure des feuilles. Utiliser suffisamment de produit pour couvrir tout le feuillage, mais pas au point de ruissellement. Ajuster le volume de pulvérisation en fonction de la taille de la plante. Ne pas pulvériser lorsque les températures dépassent 32 °C. Pulvériser le produit directement sur les insectes nuisibles chaque fois qu'il est possible. Ne pas appliquer plus de 490 ml de produit par m². Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR UNE UTILISATION SUR LES ARBRES D'ORNEMENT AUTOUR DE LA MAISON : Supprime les pucerons, les chenilles à houppes du sapin Douglas, la chenille à houppes blanches, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la tenthrède à tête jaune de l'épinette, la pyrale des cônes et la tenthrède qui se nourrit en surface, la spongieuse, la livrée d'Amérique, la livrée des forêts, les chenilles à tente estivale et la tisseuse du fusain. Utiliser suffisamment de produit pour couvrir tout le feuillage des

2019-7077
2020-07-28

arbres. Éviter de trop mouiller le feuillage. Ne pas appliquer plus de 490 ml de produit par m². Ne pas effectuer plus d'une application par année.

POUR UNE UTILISATION SUR LES POTAGERS PARTICULIERS : Pulvériser le produit sur les surfaces supérieure et inférieure des feuilles. Utiliser suffisamment de produit pour couvrir tout le feuillage, mais pas au point de ruissellement. Appliquer jusqu'à 415 ml sur 10 m². Au besoin, pulvériser le produit sur les plantes pour assurer une couverture homogène. Le chiffre entre parenthèses (7) suivant chaque arbre représente le délai d'attente, c'est-à-dire le nombre de jours qu'il faut observer entre l'application et la récolte. Le brocoli (14), le chou de Bruxelles (6), le chou pommé (6) et le chou-fleur (6) : Pour supprimer la chenille de choux importée, l'arpenreuse du chou, la larve de la fausse-teigne des crucifères et l'altise des crucifères. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Ne pas effectuer plus de 4 applications par année. Pommes de terre, tomates (2) : Pour supprimer le doryphore de la pomme de terre, le ver-gris panaché, l'altise de la pomme de terre, la cicadelle de la pomme de terre, la punaise terne et les aleurodes. Ne pas effectuer plus de 5 applications par année sur tomates. Ne pas effectuer plus de 4 applications par année sur les pommes de terre. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Maïs (30) et Maïs sucré (1): Pour supprimer la larve de l'épi du maïs, la pyrale du maïs et la nitidule du maïs. Pour le maïs, le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Pour le maïs sucré, le traitement peut être répété après 5 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Ne pas effectuer plus de 3 applications par année.

POUR UNE UTILISATION SUR LES ARBRES FRUITIERS CULTIVÉS PAR LES PARTICULIERS : Pulvériser le produit sur le feuillage des arbres jusqu'au ruissellement. S'assurer de pulvériser le revers des feuilles et à l'intérieur du feuillage dense. Appliquer lorsque les insectes nuisibles apparaissent. Le chiffre entre parenthèses (7) suivant chaque arbre représente le délai d'attente, c'est-à-dire le nombre de jours qu'il faut observer entre l'application et la récolte. Pommes (7) : Pour supprimer l'arpenreuse tardive, la livrée d'Amérique, le pique-bouton du pommier, le charançon de la prune, la noctuelle des fruits verts, la tordeuse à bandes obliques, la tordeuse à bandes rouges, mineuse marbrée du pommier et la punaise terne. Appliquer une fois par année. Ne pas appliquer après la postfloraison. Pêches (7) : Pour supprimer la tordeuse orientale du pêcher, le charançon de la prune et la punaise terne. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Poires (7) : Pour supprimer le carpocapse de la pomme, la noctuelle des fruits verts et le psylle du poirier (nymphe et adultes). Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Raisin (21) : Pour supprimer la tordeuse de la vigne et la cicadelle du raisin. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. Ne pas effectuer plus de 4 applications par année.

MISES EN GARDE: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer près des sources d'eau chaude, de radiateurs, de fourneaux et d'autres sources de chaleurs ou entreposer le contenu à une température supérieure à 50°C. Éviter de contaminer les ustensiles. Retirer les aquariums de l'aire de traitement. Laver les cultures vivrières à fond après la récolte et avant de manger.

2019-7077
2020-07-28

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques, oiseaux, abeilles et insectes utiles. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Le dépôt de pulvérisation doit être sec avant que les abeilles commencent à butiner les cultures traitées. Afin de réduire le plus possible le risque de contamination des eaux souterraines, le recours à des traitements localisés est recommandé dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) et/ou où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation: déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, étiquette, ou prendre note du nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE: Garder le produit dans son contenant original. Entreposer dans un endroit frais et sec loin des aliments. Craint le gel.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Ne pas percer, ni incinérer. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères.

(Déclaration de marketing)

Nouvelle BOV can révolutionnaire utilise la puissance de l'air

L'BOV can délivre un jet silencieux sans l'utilisation de CFC's ou de propulseurs à hydrocarbures.

Fonctionne dans tous les sens, même à l'envers

Au contraire des produits qui utilisent BOV can, les produits aérosols normaux nécessitent qu'un certain

2019-7077

2020-07-28

Pourcentage d'agent propulseur sois inclut, l'agent n'a comme seule fonction que d'expulser le contenu de

La bonbonne.

L'BOV can utilise la pression d'air plutôt que les propulseurs.

L'BOV can a un jet silencieux et ne porte aucun risque pour les plantes et leur feuillage dû au refroidissement causé par l'évaporation.

BOV can – la prochaine génération en technologie de pulvérisation ambiance

L'BOV can pulvérise Fight back insecticide vb-5 sous forme d'une solution claire à base d'eau non mousseuse et non grasse.

L'BOV can ne contient pas de propulseurs

L'BOV can n'a pas besoin de propulseurs à base d'hydrocarbure.

L'BOV can utilise de la technologie plus récente.

Les propulseurs ne sont plus nécessaires avec BOV can